

Commune de FRETERIVE

**INSCRIPTIONS
RENTREE SCOLAIRE 2020/2021**

En vue de la prochaine rentrée scolaire, les inscriptions seront reçues à la mairie de Fréterive dès le 20/04/2020, par **voie dématérialisée**
(*adresse : mairie.freterive@wanadoo.fr »*)
ou par **voie postale**

Les parents devront scanner ou imprimer leur livret de famille (*page des parents et de l'enfant*) et indiquer leur adresse ainsi que leur n° de téléphone. Le certificat d'inscription délivré par la mairie sera transmis par la commune à Mme Belloli, Directrice de l'école par mail dans un premier temps.

Puis dans un second temps, l'admission à l'école se fera auprès de la directrice de l'école de Fréterive au mois de mai si la situation sanitaire le permet.

Pensez à vous munir du carnet de vaccination de l'enfant qui sera à fournir à l'école.